

Informations de Locronan

Keleier Lokorn



JANVIER - 2024 - MIZ GENVER

Vœux du Maire - Prononcés le Dimanche 7 janvier 2024 à Ti Lokorn



Former des vœux d'espoir alors que les médias nous rappellent chaque jour les tensions qui agitent notre monde et notre pays est toujours un exercice difficile !

Néanmoins, **conservons l'esérance** ! Souhaitons simplement, à l'aube de cette nouvelle année que nos dirigeants puissent avec courage et bon sens trouver dans tous les domaines un chemin consensuel où l'esprit humain trouve toute sa dignité et son épanouissement.

Dans nos communes, à notre modeste niveau, dans l'intérêt général, nous nous efforçons chaque jour de montrer qu'il est possible d'agir avec courage, bon sens et suite dans les idées.

La marge de manœuvre est certes étroite. Nous sommes tous confrontés aux normes évolutives, aux taxes, à la bureaucratie et à ce que nous jugeons comme ses excès. Nous sommes tous confrontés aux difficultés de financement, à l'équilibre compliqué de nos budgets communaux. L'ambition que nous portons tous pour nos communes se heurtent quotidiennement à ces difficultés.

A Locronan, cette ambition pour notre commune, pour l'intérêt général de chaque habitant est grande. Parce que l'avenir de nos enfants se prépare aujourd'hui, nous avons deux préoccupations majeures qui s'inscrivent dans notre vision de l'avenir de notre commune et concentrent nos efforts :

♦ **La transmission aux générations futures d'un patrimoine matériel et immatériel d'une richesse exceptionnelle** qui détermine nos actions pour sa sauvegarde, sa restauration; pour la protection des espaces naturels, et pour l'embellissement du cadre de vie général des locronanais. **Quelle chance d'habiter Locronan !**

♦ Et **la démographie**, elle conditionne **la survie de nos services publics et de proximité** ... et de la commune elle-même. Notre population baisse doucement à chaque recensement. Mais, comme il n'y a pas de fatalité ; par notre implication de tous les instants, la tendance devrait s'inverser à la suite du recensement qui débutera le 18 Janvier 2024. Locronan ne doit en aucun cas devenir une Ville-Musée. Pour cela, l'arrivée de nouvelles familles s'impose. La commune ne possède pas de réserves foncières. Les Lois « Climat et Résilience » et « ZAN », si pertinentes soient-elles, apportent leur lot de contraintes dans l'approche et le traitement de ce sujet. Nous y travaillons là-aussi avec QBO, le SCOT de l'Odet et la Région.

Ce sont là deux axes qui nous semblent pouvoir faire l'objet d'un large consensus mais qui demandent effectivement, pour réunir toutes les conditions de leur traduction en actions concrètes, un peu de courage et de la suite dans les idées.

Au cours des deux dernières années nous avons engagé un long processus conduisant :

♦ En premier lieu, au lancement d'un vaste chantier : **la restauration de l'Eglise Saint-Ronan**. Achevée en 1424, elle aura cette année **600 ans**. Grâce au travail d'un cabinet d'architectes du patrimoine passionnés (le cabinet ATLAS), grâce à l'appui de l'ABF, grâce à l'appui de la DRAC, nous allons pouvoir engager la plus grande restauration que cette Eglise ait connue depuis 170 ans. Elle a certes vécu, comme tous les chefs d'œuvre du XVème siècle, quelques phases de rafraîchissement en moyenne, tous les 50 ans, mais aujourd'hui sa sauvegarde nécessite une intervention de grande ampleur. Ce chantier de longue haleine s'étalera sur une longue période, 10 ans, peut-être 20. Le coût est estimé à environ 3 Millions d'euros.

L'État nous aidera, mais nous devons solliciter là aussi d'autres partenaires, la Fondation du Patrimoine bien sûr, la Région, le Département, les Partenaires privés, la générosité de tous par une grande souscription. Une exposition sera organisée à compter du premier Mars jusqu'à la fin de l'année 2024, dans la chapelle du Pénity. La chapelle Notre-Dame de la Bonne-Nouvelle et son ensemble calvaire et fontaine-lavoir Saint-Eutrope ne sont pas oubliés. Une seconde étude nous sera présentée dans quelques jours pour un deuxième chantier de restauration dont le coût, s'élève à 1 million d'euros. Là aussi, l'État et autres institutions seront à nos cotés.

♦ En deuxième lieu nous avons travaillé au **classement de Locronan en Site Patrimonial Remarquable (SPR)**. Ce classement apportera de la clarté dans les règles de protection du bâti. Nous défendrons prochainement - d'ici le printemps certainement - notre dossier devant la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des classements passés de plusieurs bâtisses de la place de l'Eglise dès les années 1920 et de la montagne de Locronan. La procédure se poursuivra jusqu'en 2025.

♦ Troisième dossier : le lancement des préconisations d'amélioration qualitative des entrées de bourg, d'un parcours de découverte de l'histoire de notre village et du lien entre le Manoir de Kerguérolé et le centre-bourg historique dans le cadre de la sélection de **Locronan** comme « **Site d'exception culturelle et naturel** ». Cette action conduite avec l'appui de la Région Bretagne, de l'association des « Petites Cités de Caractère » et de QBO démarrera enfin cette année par la première phase de l'aménagement d'un parc autour du Manoir de Kerguérolé visant à assurer un lien entre le patrimoine architectural et le patrimoine naturel en raccordant le bourg, le parc et les chemins creux de randonnée. Cette première phase de 150 000 euros sur un coût total de 300 000 euros sera financée avec l'aide de la Région, du Département et – nous l'espérons, nous le souhaitons - de l'agglo. Concernant les entrées de bourg, après l'entrée par la rue du Four réalisée en 2022. nous nous attacherons aussi en 2024 au réaménagement de l'entrée du village par la rue du Prieuré. Ce réaménagement dont nous n'avons à ce jour qu'une première esquisse sera bien entendu travaillée en amont avec les riverains. Connaissant les faibles ressources d'un village de moins de 800 âmes, vous pouvez imaginer que l'énergie consacrée aux montages de ces dossiers, à leur suivi et surtout à la recherche de financement auprès des différents partenaires publics et privés est considérable, à la hauteur de la passion et de l'ambition que nous avons pour notre commune.

Merci à tous ces partenaires de l'État et des collectivités d'accepter de nous écouter et surtout, pour nombre de projets, de nous avoir entendu !

Locronan n'appartient pas qu'à ses habitants, il est également d'un intérêt patrimonial et touristique pour au moins nos voisins, QBO, et le Finistère. Merci aussi à notre communauté d'agglomération qui, dans ses domaines de compétence, nous apporte son poids et l'expertise de ses équipes . J'en profite pour rappeler qu'en 2023, Quimper-Bretagne-Occidentale a doté Locronan d'un bel Office du Tourisme inauguré au printemps dernier. Dans les semaines qui viennent, l'agglomération engagera aussi des travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement de la rue du Prieuré.

Les projets cités ne sont pas les seuls « chantiers » en cours ou envisagés. Il y en a bien d'autres. Pour faire court, j'en citerai 4 :

1/ **La réfection de la place de la Mairie** : Les travaux ont été lancés le 28 Août 2023 et achevés en Novembre 2023. Ils font suite à ceux terminés en 2022 par la reformation et le fleurissement de l'entame de la rue du Four. La deuxième tranche consistant au pavage (**toujours en granit breton**) et à la terminaison de la rue du Four, le 15 Janvier et s'achèvera fin février.

Le coût total de l'opération aura été de 551648,26 € HT, financé par l'État, les PCC, le Département, Quimper communauté (versement du reliquat d'un fond de concours voté par l'agglo lors du précédent mandat), et la commune.

2/**Les mobilités actives** : Locronan est inscrit dans le schéma directeur des mobilités actives de QBO qui devrait être adopté avant l'été prochain et aussi dans le plan départemental vélo du Conseil Départemental 2023-2028 permettant le lien avec Douarnenez via Le Juch et Kerlaz et la Voie Littoral V45. Nous travaillerons cette année avec les associations locales sur les itinéraires vélos reliant Locronan aux communes voisines.

3/Autre initiative, et non des moindres afin de garantir un cadre de vie empreint de sérénité et de parfaite cohabitation entre piétons – cyclistes – automobilistes : **la révision ou la refonte des panneaux de signalisation**. La réflexion est engagée sur la visibilité de notre signalétique et sur la pertinence de son implantation. La municipalité travaillera aussi sur la problématique du stationnement hors parkings.

A propos de parking , je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous informer de deux choses : **le résultat financièrement probant et encourageant de l'implantation des horodateurs** sur les parkings Saint-Germain et Bruyères, et le résultat tout aussi positif de nos démarches répétées auprès des services de l'Etat pour obtenir **l'exemption de TVA sur le produit des parkings**. « **La suite dans les idées** » paie ! La Direction Départementale des Finances Publiques a écrit à la Mairie de Locronan entre Noël et le Jour de l'An pour l'informer de cette exemption. Ceci signifie que Locronan « récupère » environ 50 000 euros de recettes pour l'année 2023 et entamera les démarches pour obtenir un reversement du « trop versé » sur trois ans. Vous constaterez que le Père Noël existe ! « Il suffit » de lui écrire, lui faisant part de nos rêves !

4/ Enfin, nous poursuivrons, dans la limite de nos possibilités, **l'expérience de l'éclairage public solaire** conduite en 2023 sur les parkings.

Autant de réalisations dont, j'en suis certain, les générations futures seront fières et soucieuses de pérenniser.

Je ne voudrais terminer mon propos sans dire un mot : sur la qualité du travail quotidien conduit au **Centre de Loisirs**. Si sa situation financière et son avenir, certes, nous interpellent, ce centre de loisirs est un service important pour les familles locronanaises pour lequel nous nous sommes toujours battus. Et pour des familles de villages environnants.

Un mot aussi pour **remercier les membres du CCAS** pour leur travail continu envers les plus fragiles, les plus isolés ou les plus en difficulté d'entre nous. Ce travail est discret, **nécessairement discret**, mais oh combien nécessaire. Un mot supplémentaire pour manifester une vive gratitude particulière à tout le personnel communal qui, avec plaisir et abnégation œuvre à chacun de ses instants au bien être de la Commune, dans l'intérêt de chaque habitant, et de ses visiteurs. Assistant en cela les membres du Conseil, que je profite de remercier. Est-il besoin de préciser que derrière tous élus, bénévoles de surcroît, il y a le cœur et la peau d'un humain !

Plus un mot de remerciement à tous les services de l'État, de la Région, du Département, de QBO, de l'OT, des services de secours et de sécurité, à nos médecins, nos infirmières. J'en profite pour vous informer que Madame Petit, Podologue-Pédicure, s'installera prochainement rue du Four, dans l'ancien bâtiment du « CAL » ; là où a démarré le Docteur Puzzkarek.

Mes remerciements s'adressent également à toutes les entreprises qui prennent plaisir à œuvrer à Locronan. Un autre mot **pour remercier les nombreuses associations locronanaises pour la richesse des activités qu'elles proposent, pour leur investissement sur notre commune**.

Un dernier mot enfin pour **remercier très chaleureusement tous les bénévoles de Locronan et d'ailleurs qui, tout au long de l'année, avec humilité, ne comptent pas leur temps pour le succès des nombreuses animations locales, pour se faire les ambassadeurs de notre commune et apporter quelques instants de bonheur à tous**.

Il va de soit que je ne peux oublier tous les êtres qui, d'une façon ou d'une autre se sont impliqués lors de la tempête CIARAN.

Le Conseil Municipal et moi-même vous assurons de notre engagement pour tous, dans l'intérêt commun, et vous présentons nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux de bonne et heureuse année. Que 2024 **nous** apporte à tous : courage, bon sens et la volonté de nous unir sur l'essentiel, à savoir **LOCRONAN**.

Qu'elle apporte à chacun de vous, à vos familles et à vos proches ce que vous pouvez en attendre de meilleur.

Je vous prie de croire à mon entier dévouement sans faille pour notre Commune.

Je vous souhaite une bonne année - Ur bloavezh mat a hetañ deoc'h evit 2024

Vive Locronan – Bevet Lokorn

du 18 janvier au 17 février

Recensement de la population 2024



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

Le recensement de la population est gratuit !



Noé LAZENNEC et Véronique GILOT seront les agents recenseurs de la Commune.

*** Toute autre personne ne sera pas habilitée.**

ANIMATIONS :

Dimanche 4 février : Concert « Ònnakor Choeur de femmes » - Salle Ti Lokorn / TI AR SONJ

Dimanche 11 février : Après-midi « jeux » - Salle Ti Lokorn / TI AR SONJ

En raison des travaux de renouvellement des réseaux eau potable, eaux usées et eaux pluviales réalisés par QBO, la circulation de la rue du Prieuré et Route de Gorrequer sera alternée par feux tricolores du 22/01 au 14/03 de 8h à 18h. Merci de votre compréhension

ÉCOLE : Si besoin était, nous vous confirmons que l'école, et de façon générale la vie des enfants est une préoccupation majeure pour la municipalité. C'est ainsi qu'à la suite d'une panne récurrente du chauffage scolaire, nous avons aussitôt donné ordre à une société spécialisée d'effectuer cet important chantier de réparation. En attendant sa réalisation, le maire a fait immédiatement livrer 8 radiateurs mobiles afin de maintenir le confort et la sécurité sanitaire à nos chers enfants !

Le maire Antoine GABRIELE et les adjoints vous reçoivent sur rendez vous :

Antoine GABRIELE, Maire : mardi, mercredi & samedi matin.

Jean-Luc LECLERCQ : Tourisme, Commerce : samedi matin.

Claudine NÉDÉLEC : Finances, économie, juridique : samedi matin.

mairiedelocronan@orange.fr

www.villedelocronan.bzh

Tel : 02.98.51.80.80

ALSH : 02.98.51.80.75/anim-culture@villedelocronan.fr

Horaires d'ouverture de la mairie						
	L	M	M	J	V	S
Matin	9h à 12h					
Après-midi	14h à 17h	X	14h à 17h	X		

Horaires de la Poste : lundi au samedi de 10h00 à 12h00

Prise de rendez-vous chez les médecins :

Site « cabinetmedical-locronan.sante.pro »

Docteurs : Thibault Puzzkarek : <https://puzzkarek.com>

Claire Le Calvez & Claire Chapalain : 31bis, rue de la Montagne

Cabinet infirmier : 02.98.91.73.53 - En raison des travaux Place de la Mairie, le cabinet est transféré Rue du Four

Urgences médicales : 15 **Pompiers :** 18 **Gendarmerie :** 17

Taxi : Armor Radio Taxi : 02.98.55.44.44 / 06.08.07.08.51

Office du tourisme : www.locronan-tourisme.bzh

Courriel : infos@locronan-tourisme.bzh tél : 02.98.91.70.14.

Médiathèque : Mercredi & Samedi de 14h à 16H

Ti ar Soñj : 07.68.23.59.53. www.tiarsonj.fr / Email: tiarsonj@gmail.com

ADADOM : lundi au vendredi - 9H /12H - 14H/16H - 02.98.92.86.16

Déchèteries : Quimper Nord (Horaires d'été)

lundi-mercredi-vendredi-samedi : 9H-12H / 14H-18H30

mardi et jeudi 14H-18H30

Guengat : lundi au vendredi 14H-18H // samedi 9H-12H / 14H-18H

Un container à journaux au profit de l'APE se trouve à l'entrée du stade.

Horaires des messes et actualités de la paroisse :

www.paroissesainteanne.fr

DÉFIBRILATEURS : Pignon de la poste / Pignon toilettes Croix de Mission / Église (Grille Pénity) / Ti Lokorn (Entrée ; extérieur Rue du Four)